

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION RÉGIE ACCESS

Organisation exceptionnelle : L'assemblée est présentée conjointement par Virginie LEMÉE et Corentin BILLICH en lieu et place du Président de l'association en accord avec lui et les membres du CA.

Date et heure de l'Assemblée Générale : 13 mai 2025 à 18h30

Par visioconférence et en présentiel 18 rue du Rhône à Strasbourg.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordre du jour a été arrêté par le conseil d'administration de Régie Access du 25 mars 2025.

1. Accueil des membres
2. Présentation et approbation du rapport moral et d'activités 2024
3. Présentation et approbation du bilan financier 2024
4. Présentation des perspectives et projets pour 2025
5. Point sur les membres et organes dirigeants, et élection de certains membres
6. Proposition et vote sur la cotisation 2026
7. Questions diverses
8. Clôture de l'assemblée

1. Accueil des membres

Présence des membres

Membres présents :

Monsieur Denis LEROY
Madame Virginie LEMÉE
Monsieur Corentin BILLICH
Madame Mathilde BURILLE
Monsieur Jonah LEROY
Monsieur Moussa NDIAYE
Monsieur Romain BOURQUARD
Monsieur Didier CHASSEROT

En visio :

Monsieur Christophe BOURQUARD
Madame Séverine DOUX
Madame Alke ENGLER
Monsieur Thierry JAMMES
Monsieur Théophile KIEFER
Monsieur André LEROY
Madame Anne LEROY
Madame Corinne LEROY
Madame Marie DIENST
Madame Julie BOURQUARD

Membres excusés :

Monsieur Said BINDOU
Madame Marie-Blandine ERNST
Monsieur Michael JEREMIASZ
Monsieur Sébastien FURDERER
Madame Anna LAGNITY DELEMONTE

Monsieur Bastien LEMAIRE
Madame Yaana LEROY
Monsieur Régis PFLEGGGER
Madame Déborah SCHMITT
Monsieur Philippe DULIEU

Membres absents :

- Madame Marianne BOURQUARD
- Monsieur Ludovic GERMANEAU
- Monsieur Maurice LEROY
- Madame Laure SCHUNCK
- Monsieur Paul KVERNES
- Monsieur Philippe OFFNER

Il est proposé que Monsieur Corentin BILLICH co-préside la séance et que Mathilde BURILLE soit secrétaire de séance.

Cela est mis aux voix

Approbation :

- Voix pour : 18
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

2. Rapport moral

Monsieur Corentin BILLICH prend donc la parole et informe l'Assemblée qu'il présente le rapport moral de l'association.

L'année 2024 marque bien plus qu'une simple création administrative pour l'association Régie Access. Elle représente l'aboutissement d'un cheminement personnel et collectif, porté par l'engagement, la résilience et la volonté commune de contribuer à une société plus juste et plus accessible. Cette association est née d'idées, de convictions et d'un désir d'agir qui animaient certains de ses membres depuis de nombreuses années.

Cette période a également été marquée par des difficultés importantes sur le plan personnel et de santé pour le Président fondateur, rencontrées dès 2022. Malgré ses épreuves, le projet Régie Access a pu voir le jour et se structurer, devenant à la fois un engagement associatif fort et un moteur pour maintenir une dynamique positive, du sens et de l'action autour de valeurs profondément humaines.

Régie Access s'est ainsi construite comme un projet à la fois professionnel et profondément humain, porté par une cause qui dépasse le cadre technique pour toucher à l'éthique, à la dignité et à l'inclusion. L'accessibilité n'est pas envisagée comme un simple champ d'expertise, mais comme un engagement durable au service de toutes et tous. Malgré les incertitudes et les contraintes, un investissement constant a permis de donner naissance à cette structure, entourée dès ses débuts de personnes engagées, compétentes et bienveillantes.

Genèse de l'association et reconnaissance des soutiens initiaux

Régie Access a été officiellement créée le 1^{er} avril 2024, à l'issue de longs mois de réflexion et de préparation. Ce projet est le fruit de rencontres déterminantes, d'un réseau construit sur près de vingt années, et d'un environnement humain particulièrement favorable.

Il convient de saluer l'engagement de Michael Jérémiasz et Thierry Jammes, parrains de l'association et membres actifs. Leur légitimité, leur expertise dans le champ de l'accessibilité et de l'inclusion, ainsi que leur disponibilité, ont offert à Régie Access un socle solide et une reconnaissance immédiate auprès de nombreux partenaires et institutions.

Jean-Marc Pautras a également joué un rôle essentiel dans les phases initiales du projet, tant dans la réflexion stratégique que dans la définition des objectifs et la structuration des premières actions. Son retrait fin 2024 pour des raisons personnelles a constitué une perte pour l'équipe, mais son apport à la construction de l'association mérite d'être pleinement reconnu et remercié.

Remerciements aux membres fondateurs et contributeurs de 2024

À l'occasion de cette première Assemblée Générale, il est essentiel de remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la naissance, au développement et à l'utilité concrète de Régie Access.

Sur le plan technique et numérique, l'implication de Marius Marcin a permis la mise en place rapide et efficace du site internet, des outils de communication et des supports, en veillant constamment à leur accessibilité et à leur cohérence avec les valeurs de l'association.

Monsieur Corentin BILLICH s'est investi dès les tous débuts du projet et occupe aujourd'hui le poste de premier salarié de l'association.

Cet investissement est important et essentiel au regard de la situation particulière du Président. Sa capacité à assumer des responsabilités variées, tant techniques qu'humaines et logistiques, en fait un acteur central du fonctionnement et du développement de Régie Access.

Les compétences de Marie Dienst en communication et en graphisme ont constitué un soutien structurant, notamment par la création de visuels inclusifs, de chartes graphiques adaptées et par son travail en cours sur un document de référence consacré à la communication événementielle inclusive.

Jonah Leroy contribue activement au sourcing de solutions en matière d'accessibilité et accompagne régulièrement les interventions de terrain, permettant à l'association de proposer des réponses concrètes et innovantes.

L'enthousiasme et l'engagement de Moussa Ndiaye et Philippe Dulieu participent activement au rayonnement de Régie Access, à la sensibilisation des réseaux et à la promotion des valeurs d'inclusion portées par l'association.

Un remerciement particulier est adressé à Régis Pflieger et Didier Chasserot pour leur expertise en matière de sécurité. Leur regard croisé avec les enjeux d'accessibilité renforce la fiabilité et la pertinence des solutions proposées.

Mathilde Burille contribue à l'amélioration continue des écrits de l'association par son travail de relecture, de reformulation et de synthèse, apportant une rigueur précieuse.

Sébastien Furderer et Philippe Offner apportent un appui technique important par leurs conseils, leurs idées et leurs retours d'expérience, contribuant directement à l'enrichissement des solutions développées par Régie Access.

L'arrivée de Laure Schnuck et Séverine Doux, expertes FALC, représente une réelle valeur ajoutée pour l'association.

Enfin, il convient de souligner l'engagement constant et déterminant de la famille proche du Président fondateur, et notamment de Virginie Lemée, sa compagne, qui a apporté bénévolement son expertise à travers des audits, des conseils et sa présence sur plusieurs événements.

L'implication de ses parents, qui ont mis à disposition leurs espaces personnels et apporté une aide logistique, technique et organisationnelle considérable, a également joué un rôle fondamental dans le développement opérationnel de l'association.

De nombreux autres soutiens, visibles ou discrets, ont contribué par leur temps, leurs compétences et leur énergie à des actions touchant des domaines aussi variés que l'architecture, la médiation culturelle, la sécurité, la communication, le design de services ou la relation aux publics.

Grâce à l'ensemble de ces engagements, Régie Access existe aujourd'hui, se développe et se structure.

Rappel des objectifs et de la raison d'être de Régie Access

Régie Access est née d'un constat clair : malgré les cadres législatifs et les intentions affichées, l'accessibilité universelle demeure encore insuffisamment prise en compte dans de nombreux événements culturels, sportifs, citoyens ou festifs.

L'association a pour mission d'accompagner les organisateurs, institutions et collectivités afin de rendre leurs projets réellement accessibles à toutes et tous, en levant les barrières physiques, sensorielles, mentales et sociales.

Pour cela, Régie Access propose notamment :

- Des audits d'accessibilité menés avec rigueur, pédagogie et bienveillance ;
- Des recommandations adaptées à chaque contexte ;
- La mise à disposition de matériel professionnel ;
- Des solutions concrètes telles que le bureau de vote accessible *Vot'Access* ou des modules de signalétique universelle ;
- Un accompagnement humain, engagé et respectueux.

L'accessibilité est envisagée comme un levier de progrès, d'innovation et de dignité, au cœur de l'identité et des actions de Régie Access.

Remerciements aux bénévoles et soutiens réguliers

Monsieur Corentin BILLICH souhaite enfin remercier très sincèrement l'ensemble des personnes qui l'accompagnent régulièrement dans son travail et qui répondent présentes à chaque sollicitation.

Il souligne que ces personnes, membres, non-membres, bénévoles, aidants, constituent une richesse essentielle pour Régie Access. Leur diversité d'engagements, de compétences et de formes de soutien forme une véritable communauté solidaire et bienveillante, sans laquelle l'association ne pourrait ni agir ni se développer.

Il est rappelé que cet engagement repose très largement sur le don de temps, d'énergie et parfois de ressources personnelles, et que :

1. Tout bénévole ayant engagé des frais pour le compte de l'association peut en demander le remboursement ;
2. Il est également possible d'y renoncer et de faire don de la somme à l'association, ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Monsieur Corentin BILLICH conclut en remerciant chaleureusement l'ensemble des bénévoles et soutiens pour leur aide précieuse, qui contribue directement au fonctionnement et au développement de Régie Access.

Approbation du rapport 2024 :

- Voix pour : 18
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Activités 2024

L'année 2024, bien que première année officielle de l'association, a été marquée par une forte activité. Malgré les limites de moyens, les incertitudes et les ajustements liés à tout lancement, nous avons pu mener à bien de nombreuses actions avec une gouvernance collégiale.

Nous avons réalisé ou contribué à :

- **Reperkusound (Lyon)** : mise en place de boucles magnétiques et accompagnement technique auprès de l'équipe organisatrice pour améliorer l'expérience des festivaliers malentendants.
- **Garorock (Marmande)** : audit complet pour la Fondation Malakoff Humanis. Ce travail a permis de dresser un état des lieux précis et de proposer des pistes d'évolution pour 2025.
- **La Rue des Artistes (Saint-Chamond)** : accompagnement d'un projet d'accessibilité naissant, soutien méthodologique et conseil de structuration.
- **Les Déferlantes (Barcarès)** : accompagnement sur la création d'un poste dédié à l'accessibilité, en lien avec la direction du festival.
- **Les Eurockéennes de Belfort** : audit complet, installation de matériel et début d'un partenariat durable avec le festival, qui a mis à disposition une partie de son stock d'équipements pour Régie Access.
- **Cabaret Vert** : rencontre avec le fabricant Humantechnik, tests de solutions pour malentendants, et premiers échanges prometteurs pour l'avenir.
- **Événements ponctuels** : conseils ou visites sur plusieurs festivals et événements : Hellfest, Summer Festival à Sélestat, Fête de la Bière à Saverne, Foire aux Vins de Colmar.
- **LPI – Learning Planet Institute** : équipement d'une soirée avec dispositifs d'accessibilité, dont une soirée dédiée à l'équipe des réfugiés paralympiques.
- **Vot'Access** : création d'un bureau de vote accessible, pensé comme un concept duplicable. Après une année complète à solliciter la Ville de Strasbourg, nous avons enfin obtenu un rendez-vous en 2025 pour le présenter officiellement.
- **Sogood Festival (Marseille)** : présence sur place et conseils en accessibilité.
- **Jazz in Marciac** : lancement d'une mission d'audit et d'accompagnement sur trois ans.
- **Journée Culture de la Fondation Malakoff Humanis** : intervention et témoignage d'expertise.

Cette année a également été marquée par l'acquisition d'un stock conséquent de matériel d'accessibilité : boucles magnétiques, casques, appareils de transmission, signalétiques adaptées, mobilier mobile, grâce à l'aide précieuse de SMS Audio (Humantechnik), Rythmes et Sons, et le partenariat de confiance avec les Eurockéennes.

Nous avons également amorcé un axe fort : la communication universelle, incluant la signalétique accessible, le langage facile à lire et à comprendre (FALC), et la conception d'outils de médiation accessibles.

Enfin, des premiers échanges avec la Nef des Sciences de Mulhouse ont été engagés, en vue d'une future collaboration autour de projets de médiation scientifique inclusive.

Nous avons aussi entamé un dialogue avec Selim Sbihi, en vue d'aider la création d'une unité Régie Access Maroc, une antenne sœur du projet, qui adaptera notre philosophie aux réalités locales.

L'année 2024 fut donc dense, exigeante, mais aussi extraordinairement enrichissante et prometteuse. Beaucoup des membres (et même des connaissances) se sont investis dans cette phase de lancement de Régie Access.

Le bénévolat chez Régie Access

Dans un souci de rigueur et en l'absence d'indicateurs d'évaluation précis, l'association a retenu, en accord avec ses partenaires, une méthode prudente consistant à valoriser le travail bénévole sur la base du Smic horaire brut 2024, soit 11,88 €. Ce choix permet de quantifier de manière objective l'engagement des membres, notamment pour plus de 1100 heures investies dans des actions aussi diverses que la conception de solutions, l'animation de dispositifs d'accueil inclusifs, l'accompagnement gratuit des organisateurs d'événements, la rédaction de fiches techniques, le soutien aux entreprises et aux fabricants de matériels spécialisés, la création d'outils pédagogiques, la mise en place du site internet, ou encore le montage de dossiers.

Ce volume d'activité représente une estimation de 13 068 € en équivalent valorisation.

Partenariats

Par ailleurs, l'année 2024 a été marquée par une volonté affirmée de développer des partenariats avec des acteurs clés de l'accessibilité, en France comme à l'international : Bettear, Humantechnik, SMS Audio, Facil'iti, Montergo, Axe Audio, Manutan, Handinorme, Unadev, Axesol, entre autres.

Des nouveautés

Dans cette dynamique, plusieurs outils concrets ont aussi vu le jour en 2024 : des consignes de sécurité adaptées aux personnes en situation de handicap lors de manifestations, des calculateurs automatiques pour l'installation de podiums ou plateformes, des règlements d'usage de ces dispositifs, une signalétique spécifique, ainsi que des formulations adaptées pour les cahiers des charges à destination des stands ou foodtrucks, afin d'encourager une meilleure accessibilité des événements.

Vie associative, soutiens et réseau

En 2024, Régie Access a accueilli pas loin d'une 30aine d'adhérents qui ont réglé leur cotisation, un chiffre modeste mais significatif pour une première année d'existence. Beaucoup d'autres ont porté soutien à l'aventure, comme bénévole, sans forcément adhérer. Le noyau fondateur est composé de personnes engagées, venues d'horizons divers, mais toutes animées par la volonté de contribuer à un projet de transformation sociale. Chaque adhérent a apporté, à sa manière, son regard, son énergie ou ses compétences.

Nous avons bénéficié d'un écosystème de soutien remarquable, à la fois amical, entrepreneurial, logistique et humain. Parmi les partenaires qui nous ont accompagnés :

- **Rythmes et Sons**, fournisseur et partenaire dans les équipements audios adaptés,
- **Le Groupe Excent**, qui nous a aidés à renforcer notre présence professionnelle,
- **Gérard Risch**, ancien PDG de Fortwenger, pour ses conseils et son appui, et le prêt de matériel et véhicule,

- **Christophe Faller** de la **Fiduciaire de l'ILL**, qui nous a non seulement apporté son expertise, mais aussi mis gracieusement à disposition des locaux pour le siège de l'association,
- **L'entreprise Wagner**, pour son accompagnement matériel,
- **Saïd Bindou** et bien d'autres, pour leur présence, leur relais et leur soutien moral et opérationnel.

Nous avons également du mécénat en nature, particulièrement précieux à ce stade du développement :

- Mise à disposition d'un véhicule et d'une remorque, mais aussi d'espaces de stockage pour nos missions terrain. Merci Gérard Risch ;
- Mise à disposition de locaux pour les réunions, le stockage et le travail administratif, merci à la Fiduciaire de l'ILL ;
- Prêts de matériel d'accessibilité pour nos premières installations, la liste est trop longue pour pouvoir tous les mentionner ici.

Cette dynamique sera poursuivie en 2025 avec de nouveaux soutiens attendus dans le cadre de partenariats de mécénat.

3. Bilan financier 2024

L'année 2024, bien que première année de fonctionnement, présente un bilan comptable très positif, qui reflète à la fois une gestion rigoureuse, des recettes diversifiées et un soutien fort de nos partenaires.

- Total des produits d'exploitation : 75 531 €
- Total des charges d'exploitation : 36 048 €
- Résultat net de l'exercice : +39 483 €

Ces produits proviennent principalement :

- De prestations de service (30 347 €) réalisées pour des festivals et institutions,
- De ventes de matériel (22 404 €), dont certaines en lien avec les recommandations faites lors d'audits,
- De mécénat (21 232 €), en majorité sous forme de dons en nature (véhicule, locaux, matériel),
- De cotisations d'adhérents (1 100 €).

A noter et pour rappel :

Régie Access, conformément aux statuts que nous avons choisis, est une structure à but non lucratif, portée par une volonté affirmée d'agir collégalement dans l'intérêt général. Si elle facture des prestations, les revenus dégagés ne visent en aucun cas un enrichissement : ils sont réinvestis dans l'acquisition de matériel, la création de solutions novatrices, la rémunération d'un salarié indispensable au bon fonctionnement de la structure, et le développement de nos ambitions au service de la cause de l'accessibilité.

Notre objectif est clair : faire avancer concrètement l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les événements publics. Ce que nous avons constaté, et qui s'est révélé à travers les échanges avec les organisateurs, c'est une attente forte que nous n'avions pas initialement anticipée. Au-delà de notre rôle de conseil et d'expertise, ces acteurs cherchent aujourd'hui une solution *unique et centralisée* pour répondre à l'ensemble des besoins liés à l'accessibilité, quels que soient les types de handicap concernés.

Régie Access a donc naturellement évolué pour répondre à cette demande. Nous nous positionnons désormais comme un prestataire centralisant les demandes, parfois les achats, et la mise en œuvre de solutions concrètes et adaptées. Les organisateurs d'événements manquent souvent de temps, de ressources et de connaissances spécifiques sur les enjeux d'accessibilité : nous les accompagnons pour simplifier leurs démarches et garantir une réponse cohérente, complète et qualitative.

Cette évolution ouvre un nouveau champ d'action, que nous analysons avec attention et qui se développe rapidement. Elle renforce notre rôle comme acteur de la structuration du secteur et facilitateur des actions en faveur d'une société plus inclusive. Elle répond aussi à un axe fort que nous souhaitons développer : la mutualisation des moyens et le soutien aux structures aux ressources limitées.

Ce positionnement, vertueux et prometteur, nous engage encore davantage dans notre mission d'intérêt général, au service d'une accessibilité universelle, solidaire et concrète.

Les charges d'exploitation sont essentiellement liées à l'acquisition de matériel professionnel, destiné à être mutualisé ou mis à disposition lors des événements. Cette orientation est volontaire : il s'agit pour Régie Access de constituer une base solide de solutions techniques fiables, testées, transportables, afin de gagner en réactivité et en efficacité.

Cette gestion prudente, combinée à un démarrage soutenu par du mécénat, a permis de dégager un excédent conséquent, qui constitue une base saine pour les investissements 2025.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos qui présente un résultat positif, 12 148 euros, conformément au caractère non lucratif de l'association, il est proposé de décider d'affecter ce résultat au report à nouveau en vue de renforcer la situation financière de l'association et de soutenir les actions et projets futurs.

Approbation du bilan financier 2024 :

- Voix pour : 18
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

4. Perspectives et projets 2025

L'année 2025 sera déterminante : elle marquera l'entrée de Régie Access dans une phase de structuration, de consolidation et de montée en puissance.

Parmi les perspectives concrètes :

- Mise en œuvre d'un partenariat stratégique avec la Fondation Malakoff Humanis, à hauteur de 48 000 €. Ce partenariat vise à accompagner l'accessibilité sur les festivals sélectionnés dans le cadre du Festival Tour.
- Régie Access interviendra sur quatre axes majeurs :
 1. Analyse des candidatures,
 2. Conseil, assistance et suivi des festivals retenus,
 3. Audits et interventions terrain avec la Régie Mobile Accessibilité,
 4. Prêt et gestion mutualisée du matériel d'accessibilité.
- Recrutement confirmé de Corentin BILLICH, en accord avec le CA, en tant que Responsable Technique, salarié depuis le 1^{er} mars 2025, le vrai "pilote de l'avion"
- Déploiement d'interventions sur 13 événements confirmés + de nombreux accompagnements à distance pour une dizaine d'autres structures.
- Rendez-vous officiel avec la Ville de Strasbourg pour présenter Vo't'Access, notre concept de bureau de vote accessible.
- Développement du pôle FALC et de la signalétique universelle, avec nos spécialistes internes.
- Renforcement des outils de communication inclusive (visuels, audiodescription, vidéos accessibles).
- Négociations en cours pour obtenir un atelier logistique dédié, afin de stocker et préparer le matériel dans de bonnes conditions.
- Recherche active d'un véhicule logistique afin de soutenir nos tournées sur les festivals : contrat de vente sera signé le 15 mai 2025 ! La régie mobile est donc en projet.
- Poursuite de la dynamique internationale avec la structuration du projet Régie Access Maroc.

2025 devra confirmer que Régie Access est une structure pérenne, crédible, reconnue et capable de répondre à des besoins croissants avec rigueur, créativité et humanité.

Autre information importante :

Régie Access n'ayant la possibilité de revoir les livraisons dans les locaux de la rue du Rhône, André Leroy a accepté de jouer le rôle de réceptionniste et toutes les livraisons, sinon la quasi-majorité, sont livrées à Eckbolsheim, chez M. et M. André LEROY (si nécessaire adresse à noter : 5 rue des Champs 67201 Eckbolsheim).

Approbation du prévisionnel global 2025

- Voix pour : 18
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5. Point sur les membres et les organes dirigeants et élection de certains membres

- Les membres sont informés de la démission de Jean-Marc Pautras.
- Sur décision du conseil d'administration de décembre 2024, afin aussi d'acter une situation de fonctionnement avec son conjoint, président, Virginie Lemée a été nommée à la fonction de vice-présidente.
- Mise en retrait de Jonah Leroy du poste de Trésorier, avec une démission effective de la fonction de trésorier, non d'administrateur voulue au 1^{er} janvier 2026, le temps pour l'association de s'organiser.
- Moussa Ndiaye intervient et candidate comme administrateur. Il se proposera au poste de trésorier lors d'un CA début 2026, au départ effectif de Jonah LEROY.
- Autres candidatures spontanées comme administrateurs pour une entrée au CA au 1^{er} janvier 2026 : Messieurs André LEROY et Philippe DULIEU.
- Une demande est faite pour savoir si d'autres personnes candidatent. Sans réponse.
- Il est proposé par les administrateurs en place que ces personnes puissent, sans voix délibérative, assister aux futurs CA, en tant qu'invités, avant la date du 1^{er} janvier 2026.

En l'absence de question, ces points sont donc mis aux voix.

Approbation des changements dans leur ensemble et acceptation des candidatures :

- Voix pour : 18
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Ces changements sont adoptés à l'unanimité.

6. Le montant des cotisations pour 2026

Cette proposition est soumise à l'Assemblée Générale, même si ce n'est pas forcément ici que cela devrait se faire.

Afin d'élargir notre base d'adhérents et de faciliter l'accès à l'association, il est proposé de fixer la cotisation annuelle à 20 € à partir de l'année 2026, contre 50 € en 2024 et 2025.

Volonté d'ouvrir une voie d'adhésion pour « membre sympathisant » d'une adhésion fixée à 10 €.

Approbation du nouveau montant de la cotisation :

- Voix pour : 18
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7. Questions diverses

- Ajout de Virginie LEMÉE : réponse à un marché public en 2024, ce qui est à retenir, même si non retenu. Monter ce dossier est déjà un travail conséquent, et un bon pas de fait.
- Proposition de faire des cartes de visite évoquée pour la communication et le partage de l'association.
- Les membres sont informés de la délégation consentie par le Conseil d'administration. Il en est fait lecture en Assemblée. Après lecture, le débat est ouvert et appel à discussion. Aucune question n'est relevée et donc la délégation est considérée comme adoptée par cette instance aussi.

- Le Président prend la parole et évoque une fois encore ses difficultés à être présent et opérationnel et poursuit sa volonté de déléguer la majorité, sinon la totalité en toute confiance de ses pouvoirs au Conseil d'administration et à Corentin BILLICH, en espérant aller mieux sous peu. Il est demandé la compréhension et l'accord des membres. Il est fait du projet déjà présenté et validé en Conseil d'Administration. Aucun membre ne conteste cette délégation qui a été approuvée en Conseil d'Administration.

8. Clôture de l'Assemblée Générale

En clôturant cette assemblée à 19 heures 30, tout le monde est remercié pour sa participation, l'écoute, la fidélité et le soutien.

Cette aventure humaine et sociale est notre bien commun. Grâce à vous, Régie Access grandit. Et grâce à nos convictions partagées, elle contribue déjà à changer le monde, un événement à la fois.

Corentin BILLICH
de Régie Access



Mathilde BURILLE
Secrétaire de séance



Vice-Présidente
Virginie LEMEE



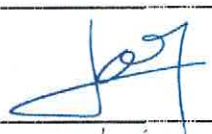







LISTE D'ÉMARGEMENT
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Association RÉGIE ACCESS

Date : 13 mai 2025

Heure : 18h30

Lieux :

1. Fiduciaire de l'III 18 rue du Rhône à Strasbourg
2. En visioconférence

Nom et prénom	Fonction / Qualité (adhérent, invité)	Signature
En présentiel		
Denis LEROY	Président	
Virginie LEMÉE	Secrétaire suppléante	
Mathilde BURILLE	Adhérent	
Didier CHASSEROT	Secrétaire	
Corentin BILLICH	Adhérent	
Moussa NDIAYE	Adhérent	
Jonah LEROY	Adhérent	
Romain BOURQUARD	Adhérent	

**Liste des participants en visioconférence
constaté par les signataires**

- Monsieur Christophe BOURQUARD
- Madame Séverine DOUX
- Madame Alke ENGLER

- Monsieur Thierry JAMMES
- Monsieur Théophile KIEFER
- Monsieur André LEROY
- Madame Anne LEROY
- Madame Corinne LEROY-BOURQUARD
- Madame Marie DIENST
- Madame Julie BOURQUARD

Virginie LEMEE
Présidente de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'V. Lemée', with a stylized, overlapping 'L' and 'E'.

Corentin BILLICH
Co-président de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Billich', with a large, stylized 'B' and a long horizontal stroke extending to the right.